

**RAPPEL DES CONSIGNES DE SECURITE
VIGIPIRATE
PLAN DE CIRCULATION DE FRASNE**

Madame, Monsieur,

Vous avez été destinataire avec le bulletin trimestriel de votre enfant en décembre dernier d'un courrier vous informant des modalités d'accès des véhicules au collège.

L'accès de la rue du collège **DOIT ETRE RESERVÉ EN PRIORITE** aux bus scolaires et aux personnels.

Autant le matin qu'à 16h30, vous devez donc déposer ou reprendre vos enfants dans la rue de la gare ou à proximité de la poste afin qu'ils empruntent les voies piétonnes créées récemment.

Les élus au conseil municipal des jeunes ainsi que les services de gendarmerie procéderont dans les jours prochains et pendant quelques semaines à des actions de sensibilisation sur ce sujet de la sécurité aux abords des établissements scolaires.

Ensuite, en cas de non-respect de ces dispositions, des amendes pourront être infligées.

Pour la sécurité de vos enfants, je vous remercie donc de bien vouloir respecter à l'avenir ces dispositions.

Bien cordialement.

E.LAPLAZA, principal du collège Emile LAROUÉ-FRASNE

**RAPPEL DES CONSIGNES DE SECURITE
VIGIPIRATE
PLAN DE CIRCULATION DE FRASNE**

Madame, Monsieur,

Vous avez été destinataire avec le bulletin trimestriel de votre enfant en décembre dernier d'un courrier vous informant des modalités d'accès des véhicules au collège.

L'accès de la rue du collège **DOIT ETRE RESERVÉ EN PRIORITE** aux bus scolaires et aux personnels.

Autant le matin qu'à 16h30, vous devez donc déposer ou reprendre vos enfants dans la rue de la gare ou à proximité de la poste afin qu'ils empruntent les voies piétonnes créées récemment.

Les élus au conseil municipal des jeunes ainsi que les services de gendarmerie procéderont dans les jours prochains et pendant quelques semaines à des actions de sensibilisation sur ce sujet de la sécurité aux abords des établissements scolaires.

Ensuite, en cas de non-respect de ces dispositions, des amendes pourront être infligées.

Pour la sécurité de vos enfants, je vous remercie donc de bien vouloir respecter à l'avenir ces dispositions.

Bien cordialement.

E.LAPLAZA, principal du collège Emile LAROUÉ-FRASNE